

LES OUTILS DU PLAN REGIONAL SANTE TRAVAIL 2016-2020 (PRST3) POUR AMELIORER LA PREVENTION

Divers outils ont été créés tout au long du PRST 3 : sites internet, vidéos, guides, brochures, dépliants... Ils ont pour objectifs notamment de favoriser la culture de prévention dans les entreprises, d'agir pour prévenir l'usure professionnelle et les risques prioritaires ainsi que d'améliorer la qualité de vie au travail.

Les liens pour consulter ces outils sont rassemblés ci-dessous.

AXE 1 : DONNER LA PRIORITÉ À LA PRÉVENTION PRIMAIRE ET DÉVELOPPER LA CULTURE DE PRÉVENTION

OBJECTIF I-1 - Favoriser la culture de prévention

« Bienvenue dans votre nouvelle entreprise », un livret pour renforcer la prévention des risques auprès des nouveaux embauchés

La Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat (CPRIA) de Bourgogne-Franche-Comté a constitué un groupe de travail paritaire entre employeurs et organisations syndicales en vue de concevoir un livret intitulé « Bienvenue dans votre nouvelle entreprise » et destiné aux nouveaux embauchés.

- Livret de la CPRIA visant à renforcer la prévention des risques auprès des nouveaux embauchés : https://cpriabfc.fr/actionstravaux-2021-01-27-13-29-42_bienvenue-dans-votre-nouvelle-entreprise-la-nouvelle-version-du-livret-daccueil-mis-a-disposition

OBJECTIF I-2 - Agir pour prévenir l'usure professionnelle

Aider les entreprises à devenir autonomes en matière de prévention des TMS

L'action vise à apporter un soutien aux entreprises afin qu'elles deviennent autonomes en matière de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) et des lombalgies liées aux manutentions.

Les sites internet du programme TMS Pros sont accessibles aux adresses suivantes :

- TMS Pro diagnostic : <https://carsat-bfc-osaf.fr/aide/7-TMS-Pros-Diagnostic>
- TMS Pro action : <https://carsat-bfc-osaf.fr/aide/6-TMS-Pros-Action>

ADOMIPREV, une action pour prévenir l'usure professionnelle et la pénibilité dans le secteur des services à la personne

L'action ADOMIPREV est destinée aux structures de services à la personne, qu'elles soient des associations ou des entreprises privées à but lucratif. L'action vise à développer chez les acteurs du secteur une démarche de prévention de l'usure professionnelle et de la pénibilité.

- Ressources permettant aux acteurs du secteur des services à la personne d'accéder à des outils de prévention (gestes et postures, chutes, problèmes de comportement, etc.) : <https://adomiprev.fr>

Intégrer le « facteur humain » aux projets de transformation des entreprises

L'objectif de l'action est de favoriser la prise en compte du « facteur humain » dans les projets de transformation des entreprises (numérique, Lean management, robotique, etc.) et d'encourager la mise en place de formes participatives de conduite de changement. Il s'agit ensuite de diffuser les enseignements et les bonnes pratiques aux autres entreprises en transformation.

- Vidéos pour convaincre les entreprises à s'engager dans des projets de modernisation intégrant le facteur humain (principes clés et deux témoignages d'entreprises) : <https://bourgognefranche-comte.aract.fr/projets-de-modernisation-la-place-du-facteur-humain>

OBJECTIF I-3 - Agir sur les risques prioritaires

Action de prévention du risque routier dans le secteur du transport de marchandises

Une boîte à outils a été créée. Elle comprend des fiches pratiques et de nombreuses ressources documentaires, dans l'objectif d'accompagner les entreprises de transport dans la mise en œuvre des mesures de prévention sociales.

- Boîte à outils numérique sur le risque routier dans le secteur du transport de marchandises : <https://www.carsat-bfc.fr/boite-outils-transport-routier-de-marchandises>

Aider les entreprises à réaliser leur évaluation au risque chimique à l'aide des outils existants

Cette action a pour but de promouvoir deux outils « SEIRICH » (Système d'Évaluation et d'Information sur les Risques Chimiques en entreprise) et « Evaluation du risque chimique » au sein des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.

- Outils d'évaluation et de prévention du risque chimique : <https://www.carsat-bfc.fr/entreprise/retrouver-loffre-de-service-pour-gerer-le-risque-chimique-en-entreprise>

La « Lettre nano », un outil de prévention des risques liés aux nanomatériaux

Afin de capitaliser les informations disponibles sur ce risque émergent que constitue l'exposition aux nanomatériaux, le PRST3 Bourgogne-Franche-Comté a prévu la constitution d'un réseau de préventeurs « nanomatériaux. Ce groupe a souhaité partager cette acquisition de connaissances par la mise en place d'une « lettre d'information Nano ».

- Lettres d'information sur les nanoparticules : <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/Une-lettre-d-information-sur-les-nanoparticules-18187>

« Brochure amiante SS4 » pour aider les entreprises du second œuvre à bien préparer et réaliser leurs chantiers amiante de rénovation ou de réhabilitation

Dix fiches pratiques portant notamment sur la formation, les moyens de protection, le suivi médical et la gestion des déchets ont été constituées pour répondre de manière précise aux questions des entreprises.

- Fiches pour aider les entreprises de second œuvre à réduire les risques d'exposition à l'amiante lors d'opérations en sous-section 4 : <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/Reduire-les-risques-d-exposition-a-l-amiante-dans-les-interventions-de-la-sous>

OBJECTIF I-4 - Informer et communiquer

Evrest, un dispositif de veille et de recherche en santé au travail

EVREST est un observatoire pluriannuel construit en collaboration par des médecins du travail et des chercheurs grâce à un questionnaire rempli lors des consultations périodiques de salariés afin d'analyser et de suivre différents aspects du travail et de la santé des salariés. Le dispositif EVREST est pérenne au-delà du PRST3.

- Rapports régionaux EVREST : <http://evrest.istnf.fr/page-36-0-0.html#menu>

AXE 2 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, LEVIER DE SANTÉ, DE MAINTIEN EN EMPLOI ET DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ENTREPRISE

OBJECTIF II-1 - Favoriser la qualité de vie au travail

QVT de quoi parle-t-on ? Se construire des repères communs

Un groupe de travail partenarial a été mis en place dans l'optique de permettre à chacun de donner une même définition et un même contour à la notion de qualité de vie au travail (QVT).

- Plaquette « QVT, de quoi parle-t-on ? » : https://bourgognefranche-comte.aract.fr/sites/default/files/2020-01/QVTPRST_1219.pdf

Outiller concrètement les entreprises pour leur permettre de se saisir de la démarche Qualité de vie au travail

Cette action visait à outiller concrètement les entreprises pour leur permettre de se saisir de la démarche Qualité de Vie au Travail et de l'intégrer dans leurs stratégies de performance et leurs pratiques de gestion.

- Outil d'autodiagnostic sur la Qualité de Vie au Travail : <https://cap-qvt.fr>
- Films courts autour de la Qualité de Vie au Travail : <https://bourgognefranche-comte.aract.fr/comment-je-fais-pour>

Déployer le projet Rally'nov auprès des entreprises

L'enjeu de l'action était de développer des pratiques qui privilégient la QVT en leur donnant de la cohérence et en les articulant.

- Présentation d'initiatives socialement innovantes : <http://www.rallynov.fr/>

OBJECTIF II-2 - Agir en transversalité sur la santé au travail et la santé publique

La prévention des addictions en milieu professionnel, la nécessité d'un travail durable

En vue d'outiller et de sensibiliser employeurs, salariés et représentants du personnel à la prévention des addictions, un guide intitulé « les addictions en milieu de travail : des repères pour les comprendre, les prévenir » a été construit. Il prend la forme d'une boîte à outils identifiant les types d'addictions, proposant une démarche collective en entreprise et mettant en lumière les modalités de prise en charge médicale et individuelle.

- Boîte à outils sur la prévention des addictions en milieu de travail : https://www.addictions-sedap.fr/flipping_book/sedap001/index.html

OBJECTIF II-3 - Prévenir la désinsertion professionnelle et maintenir en emploi

Un lien renforcé entre professionnels de santé pour contribuer au maintien en emploi

L'objectif est de faciliter la coopération des professionnels de santé avec des partenaires tels que les équipes de Pôle emploi, les opérateurs de placement spécialisé, les référents insertion professionnelle des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ou les services sociaux de la Carsat pour faciliter et améliorer les démarches de maintien en emploi des salariés en difficulté. Une plaquette de sensibilisation « Eviter le licenciement pour inaptitude de votre patient » destinée aux professionnels de santé a été réalisée.

- Plaquette de sensibilisation « éviter le licenciement pour inaptitude de votre patient » : <https://bourgogne.msa.fr/lfp/eviter-licenciementinaptitude-patient>

Nota : D'autres outils pour la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi ont été produits dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) et sont accessibles sur le site internet <http://www.prith-bfc.fr>.

AXE 3 : RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL ET LES RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION EN STRUCTURANT UN SYSTÈME D'ACTEURS, NOTAMMENT EN DIRECTION DES TPE-PME

Prev'TPE, un outil pour prévenir les risques communs dans les boutiques des centres commerciaux

L'action a été conçue en vue d'outiller les TPE implantées en zones commerciales et la Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle (CPRI) quant à la prévention des risques professionnels.

- Outil « Prévenir les risques communs dans les boutiques des centres commerciaux » : https://bourgognefranche-comte.aract.fr/sites/default/files/2019-04/ARA_BFC_PrevTPE2017.pdf